



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Commerce extérieur

Question écrite n° 36139

Texte de la question

M Claude Lorenzini demande à M le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, chargé du commerce extérieur, de bien vouloir le renseigner sur les considérations économiques ou techniques qui expliquent que la France doive importer 4 millions de mètres cubes de bois (constat fait sur la période octobre 1986, novembre 1987). Quelles conséquences en résulte-t-il pour la mise en œuvre de la filière bois française ?

Données clés

Auteur : [M. Lorenzini Claude](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36139

Rubrique : Bois et forêts

Ministère interrogé : commerce extérieur

Ministère attributaire : commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 1988, page 528